

ALFRED REBOUX Propriétaire-Gérant

ABONNEMENTS: Roubaix-Tourcoing: Trois mois: 13.50 Six mois: 26.00 Un an: 50.00

Nord, Pas-de-Calais, Somme, Aisne, trois mois: 15 fr. La France et l'Étranger, les frais de poste en sus. Le prix des Abonnements est payable d'avance. — Tout abonnement continue, jusqu'à réception d'avis contraire.

JOURNAL DE ROUBAIX

MONITEUR POLITIQUE, INDUSTRIEL & COMMERCIAL DU NORD

Le JOURNAL DE ROUBAIX est désigné pour la publication des ANNONCES LEGALES et JUDICIAIRES

ALFRED REBOUX Propriétaire-Gérant

INSERTIONS: Annonces: la ligne: 30 c/ Réclames: 50 c/ Faits divers: 25 c/ On peut traiter à forfait pour les abonnements d'annonces.

Les abonnements et les annonces sont reçues à Roubaix, au bureau du journal, à Lille, chez M. QUARRÉ, libraire, Grande-Place; à Paris, chez MM. HAYAS, LAGRANGE et C^o, 34, rue Notre-Dame des-Victoires (place de la Bourse); à Bruxelles, à l'Office de Publications.

Table with 3 columns: Date, Description, Amount. Includes 'BOURSE DE PARIS' for 19 and 20 MAI, and 'DEPECHES COMMERCIALES' for various goods like cotton and sugar.

droite à lui à ce propos une lettre adressée par lui au garde des sceaux, pour protester contre toute atteinte portée à la loi constitutionnelle, réservant expressément la révision de la constitution. En l'absence de M. Dufaure, M. de Marcère a déclaré, au nom du gouvernement, que le cabinet était solidaire et unanime sur le caractère et la portée de la circulaire.

Puis il a abordé sans autre préambule une thèse plus brûlante et qui donnera certainement lieu à des débats passionnés. M. de Marcère a déclaré que l'article 8 de la constitution pouvait être interprété dans le sens de M. de Francien au moment où il fut voté; mais depuis les élections, dit-il, la situation est changée. Le pays a ratifié la constitution sortie d'un compromis parlementaire.

Il est impossible de laisser croire que le gouvernement n'a qu'un jour à vivre; on ne peut pas laisser accréditer l'opinion que le Sénat peut un jour bouleverser les institutions dont il est le gardien. Les législateurs de 1875 n'ont voulu établir qu'une chose, c'est que des modifications pourraient être apportées dans un sens libéral. Chacun peut garder au fond de son âme ses convictions, poursuit M. de Marcère, mais il faut assurer au pays la sécurité du lendemain; il faut laisser la société tranquille, ordonner et rassurer sans s'inquiéter du lendemain.

Nous laissons à penser si ce thème peut être admis par les droites. Aussi M. de Francien s'est-il empressé de protester contre l'interprétation de M. de Marcère et d'annoncer qu'il déposerait une demande d'interpellation dès aujourd'hui. M. Paris a fait mieux. Il a demandé immédiatement à interpellier le gouvernement sur le sens de l'article 8 de la constitution, et la discussion de cette interpellation. Voilà donc la lutte constitutionnelle engagée.

Michelet C'est un poète qui est mort, et auquel la jeunesse des écoles, renforcée d'un certain nombre d'ouvriers, vient de rendre les derniers honneurs, genus irritabile vatum. L'épithète du poète latin convient à merveille à Michelet: nerveux et irascible, avec une dose de cet esprit rêveur sans laquelle le poète n'existe pas; telles sont les qualités primordiales et les principaux défauts de celui qui vient d'être placé au champ du repos. Qualités et défauts expliquent tout à sa vie. Tour à tour légiciste, orléaniste, républicain, il ne faut pas demander à ce poète des opinions, des conceptions politiques. Il ne connaissait pas de règle, il n'avait point de critérium, la foi religieuse ne guidait pas cette puissante et vivace imagination. Il écrivait et il enseignait l'histoire, non pas avec la raison, le calcul de l'historien, mais avec toute la fougue fantaisiste d'un trouvère, et si l'homme fut né 500 ans plus tôt, il eût été de ville en ville, de château en château, chantant des ballades, racontant les exploits des hardis chevaliers, célébrant les vertus et les faiblesses des nobles damoiselles.

Je me suis et poète vont ensemble. Le malheur de Michelet fut de rencontrer dès ses premières leçons, qui furent vraiment son début dans la vie publique, un auditeur passionné, enthousiaste qui répondit par d'ardents applaudissements au premier essor de sa verve poétique. Historien et professeur, c'est par ses défauts qu'il conquit tout d'abord la réputation; orateur et auditoire exercèrent l'un sur l'autre l'influence d'une exaltation commune.

Jusqu'ou serait allé l'orateur, l'historien, l'homme politique, si une révolution ne lui avait, tout à coup, fermé la tribune? C'est ce que nul ne saurait dire. Et pourtant nous ne croyons pas qu'il fût allé bien loin. Il n'avait point les avantages personnels de Lamartine, il n'avait point ce caractère de gentilhomme, ces allures aristocratiques qui faisaient que Lamartine n'était point déplacé au milieu de la plus fine aristocratie de l'Europe. S'il eût entrepris de jouer un rôle politique, nous avis qu'il eût vite sombré au milieu des incapables, pauvre victime des passions d'un entourage révolutionnaire.

Heureusement pour sa mémoire la carrière se trouva fermée pour lui, et le poète put chercher et trouver dans la contemplation de la nature des consolations de toutes sortes: gloire et fortune. Le pitoyable auteur de la Bible de l'humanité, rêverie malsaine et produit avorté d'une conception révolutionnaire, écrivit l'Oiseau, l'Insecte, la Mer, la Montagne.

C'est là qu'il faut reconnaître le poète, et qu'on le voit dans tout le développement de son talent, de son génie même. Mais là encore, il faut constater l'absence d'une idée supérieure qui eût animé ses livres et les eût rendus immortels. Nous ne voulons pas chercher s'il essayait de s'abuser lui-même, s'il ne donnait pas à l'idée de Dieu un nom qui pût faire illusion à lui-même et aux autres, s'il ne se débattait pas, bien souvent, dans la lutte entre son orgueil et l'inévitable lueur que Dieu a placée dans les âmes d'élite. Que de traces pourtant de cette lutte, on retrouve dans ses œuvres dernières!

Nous voudrions plaider pour ce puissant esprit les circonstances atténuantes; nous voudrions croire qu'il fut, à ses heures extrêmes, illuminé par un rayon de la grâce et que l'orgueil seul, l'empêcha de confesser la révélation que Dieu accorde quelquefois aux mourants. Nous voulons croire que ceux qui ont rendu hommage à ses restes mortels comme à ceux d'un libre-penseur, d'un athée, lui ont fait une suprême injure, et, pour lui encore, nous avons confiance dans la miséricorde divine.

ALEXANDRE WATTEAU.

L'aventure d'un député radical On a distribué hier à la Chambre des députés le texte suivant de la demande en autorisation de poursuites contre M. Rouvier.

Paris, 13 mai 1876. A Monsieur le président de la Chambre des députés, (à Versailles.) J'ai l'honneur de vous communi-

quer le dossier d'une procédure instruite par M. Delahaye, juge d'instruction au tribunal de la Seine, et de vous exposer les faits qui en résultent.

Le 13 avril dernier, à la chute du jour, cinq petites filles, Ernestine Gomet, âgée de 9 ans, Julie Honoré, âgée de 8 ans, Madeleine Peury, âgée de 11 ans, Noémie Arnault, âgée de 10 ans, et Marie Desplanques, âgée de 8 ans, étaient réunies dans le jardin du Palais royal. Leur jeu consistait à courir vers un but près duquel elles remarquaient un homme qui, à leur approche, entr'ouvrait son paletot et se montrait à elles dans un état de nudité rendu plus significatif encore par des gestes honteux. Sous l'impression de la frayeur ou de la répugnance, ces jeunes enfants allèrent continuer leur jeu dans la galerie couverte, qui longe la galerie d'Orléans du côté du jardin; l'homme qu'elles avaient déjà remarqué les y suivit et répéta ses indignes manœuvres. Les enfants s'éloignèrent une troisième fois, et se rendirent dans la galerie parallèle à celle d'Orléans, du côté de la cour du palais qui, à cette heure est habituellement déserte; elle furent encore suivies par le même homme qui les offensa du même spectacle.

L'approche de la nuit et le mauvais temps décidèrent ces enfants à se séparer et à rentrer chez elles; l'une d'elles, Marie Desplanques, alla dans la maison de la dame Appay trouver son père, employé comme homme de peine. Elle était émue et tremblante à ce point que son père en fut frappé et l'interrogea. Elle lui raconta alors l'outrage public à la pudeur dont elle venait d'être témoin; puis, sortant avec lui, elle lui montra la personne dont elle se plaignait.

Le sieur Desplanques emporta par la colère s'élança vers l'homme que sa fille lui signalait, en proférant les plus dures injures et en le frappant au visage. Cet homme était dans un isolement qui rendait toute erreur difficile; avant de l'aborder, le sieur Desplanques avait demandé à sa fille si elle était bien certaine de le reconnaître et il n'avait frappé qu'après la réponse affirmative de son enfant.

L'inconnu ainsi attaqué n'eut aucune des résistances que semblait devoir provoquer la violence inopinée dont il était l'objet, il protesta qu'il était la victime d'une déplorable erreur, et, sur la sommation du sieur Desplanques, il consentit à accompagner celui-ci dans son logement. L'enfant les suivit; en présence de son père et de sa mère, quand l'inconnu s'adressait directement à elle lui demanda quel était l'auteur des indignités dont elle se plaignait, elle répondit sans hésitation: « C'est vous, Monsieur! » L'étranger protesta de nouveau; il se nomma, il était, disait-il, monsieur Rouvier, député des Bouches-du-Rhône, et il remit une carte qui confirmait son dire. Après cette scène si douloureuse durant laquelle, à plusieurs reprises, l'enfant persista dans son accusation directe, l'inconnu qui a dit se nommer M. Rouvier sortit manifestant une placidité d'âme bien extraordinaire: « Je ne vous en veux pas, dit-il, n'en parlons plus, c'est fini, au revoir. »

La scène de violence subie par celui qui s'était nommé Rouvier avait eu des témoins; l'un deux même avait reconnu le député des Bouches-du-Rhône, certains journaux furent informés et publièrent un récit à peu près complet, avant que l'enquête du commissaire de

police ne fût parvenue au parquet. A la date du 24 avril, une information judiciaire fut ouverte pour rechercher l'auteur du délit signalé. La jeune Marie Desplanques a confirmé devant le juge d'instruction le récit qu'elle avait fait à son père; elle a affirmé de nouveau que l'homme reconnu par elle devant ses parents, était bien l'auteur de l'outrage public à la pudeur dont elle a été témoin: « Je n'ai aucun doute à l'égard de cela. »

Les jeunes compagnes de Marie Desplanques ont toutes confirmé son récit, et toutes aussi, lorsqu'on leur a présenté la photographie de M. Rouvier, l'ont reconnue comme étant le portrait de l'homme qu'elles avaient remarqué le 13 avril; quelques-unes ont ajouté que, plusieurs jours auparavant, elles avaient déjà vu le même individu accomplissant les mêmes actes. Afin d'éviter à la chambre des députés un douloureux débat, autant que cela pouvait être possible, et de mettre M. Rouvier à même de fournir les explications propres à faire ressortir l'erreur dont il n'a pas cessé de se dire victime, M. le juge d'instruction l'avait fait assigner à comparaître devant lui en qualité de témoin; mais M. Rouvier n'apas cru devoir obtempérer à cet appel.

Au point où la procédure est arrivée, il est indispensable que M. Rouvier soit entendu dans ses explications et confronté avec les témoins. Pour cela il est nécessaire qu'il soit inculpé; lui-même l'a compris, puisqu'à la séance du 11 mai courant, il a pris l'initiative d'une demande d'autorisation de poursuites, en priant M. le garde des sceaux de la formuler contre lui.

J'ai en conséquence l'honneur, Monsieur le président, de vous prier de vouloir bien soumettre aux délibérations de la Chambre des députés la présente lettre par laquelle je demande qu'il lui soit autorisé la poursuite, pendant la durée de la session de M. Rouvier, l'un de ses membres pour être ultérieurement requis et statué ce qu'il appartiendra.

Je suis avec respect, Monsieur le président, votre très-humble et très-obéissant serviteur. Le procureur-général près la Cour d'appel de Paris, Signé: LEFFEMBERG.

On n'a pas démenti que le sultan eut quitté Constantinople et, d'autre part, on ne l'a pas confirmé; nous ne saurons la vérité sur ce point que dans deux jours, alors que les correspondances du Levant auront été apportées à Marseille par la poste française qui prend sa voie de mer. Quant à la poste turque qui prend la voie de terre, elle ne laisse passer que les lettres qui plaisent au gouvernement. Pour les agents turcs la violation du secret des lettres est le premier et le plus sacré des devoirs. On peut affirmer pourtant dès aujourd'hui qu'une révolution est imminente à Constantinople, si elle n'y a pas éclaté déjà. Il faudrait un homme de génie pour sortir la domination ottomane de l'impasse où elle est acculée à la fois par les légitimes revendications de l'Europe diplomatique et par les fureurs du fanatisme musulman. Le sultan n'est qu'un homme médiocre et malheureux.

Nous tenons donc pour certain que la question d'Orient est posée, d'ores et déjà, non dans le sens des atténuations et des compromis, mais dans le sens des principes et des solutions. Il faut le résoudre et mieux vaudrait la

résoudre avant qu'après l'effusion du sang.

On sait que la sous-commission d'enquête qui est allée à Pontivy chercher des informations sur l'élection de M. de Mun n'a rien trouvé, et a dû revenir bredouille. L'autre sous-commission, elle a été mieux avisée; sans se dérangeant, sans chercher, elle a trouvé que la conclusion de tout ceci, c'est qu'il faut chasser de France les Jésuites.

Nous y voilà! Il est surprenant qu'on n'ait pas songé, depuis plusieurs semaines déjà, à cet exploit radical. Allons, les braves, for ever! Déhors les Jésuites, et vive les Prussiens!

Discours de P. Monseigneur Nous avons la satisfaction de pouvoir publier le texte même du magicoïte discours prononcé dimanche dernier 14 mai, à Notre-Dame de Paris, à la clôture du congrès des Catholiques d'ouvriers par R. P. Monseigneur.

« Frères... adversaires vester diaboli circuiti quarens quem devoret, qui resistit fortis in fide. (L. Par. cav. V. 8.)

« Monseigneur, « Messieurs, « Cette parole de l'apôtre saint Pierre, que l'Eglise adresse quotidiennement à ses enfants, pour les exciter au combat contre l'ennemi du salut, convient particulièrement à la situation présente de votre Eglise des Carrières catholiques d'ouvriers. Vous avez dû, dans vos assemblées générales, jeter un regard vers le passé et vous réjouir du spectacle des progrès accomplis par la vigoureuse action de vos comités. Chaque année, la bénédiction de Dieu secondant votre zèle et vos efforts, enrichit de quelques nouveaux bataillons l'armée des chrétiens qui s'enrôlent sous le bannière de la Croix et travaillent sous vos ordres, à la pacification des classes laborieuses.

Dans des temps plus calmes et plus amis de la justice, vous pourriez ne songer qu'à vous élever, et je me contenterais de vous répéter cet encouragement que je vous adressais dans une réunion semblable à celle-ci: « Bonum autem facientes non desistimus; nous quittons le bien, faisons-le sans défaillance. » Mais le triomphe actuel des ennemis déclarés de toute œuvre catholique vous oblige à vous défendre et à m'imposer d'autres discours. Voilà pourquoi, je viens aujourd'hui commenter cette parole du prince des Apôtres: Mes frères, votre ennemi le diable rôde autour de vous, cherchant à vous dévorer; résistez-lui avec force dans la foi. « Frères... adversarios vester diaboli circuiti quarens quem devoret qui resistit fortis in fide. Ces paroles vous avertissent du danger que court votre Eglise et vous enseignent votre devoir.

« Vous avez un ennemi, messieurs, un ennemi furieux, terrible, irréconciliable; soyez fiers des combats qu'il se propose de nous livrer, car c'est l'ennemi même de Dieu. Il plait à la Providence de le déchaîner, de temps en temps, pour prouver la fidélité de ses élus. Dans la vie privée, il manifeste son envie et sa colère par des suggestions pleines d'artifice, par des tentations vaines, et quelquefois par des assauts formidables auxquels la nature succomberait infailliblement, si elle n'était soutenue par la grâce de Dieu. Dans la vie publique, où il convoite de plus grandes ruines, il se couvre d'un masque pour dissimuler ses desseins et son action; il incarne son esprit, il se fait légion, et s'applique à détruire, par ruse et par violence, tout ce qui porte le cachet de la divinité. Les hérésiques ont été ses premiers ministres au département de l'erreur et de l'iniquité; les persécuteurs, le pouvoir exécutif de sa haine enragée.

« Enfin, ses innombrables avatars sont aujourd'hui couronnés par l'avènement au pouvoir d'une secte impie qui, quoi qu'elle en dise, se propose de bannir Dieu du monde et de le remplacer par l'humanité. Déviation bienôt séculaire d'une réforme sociale qui pouvait être généreuse, la Révolution grandie et organisée se sent sous l'inspiration de Satan. On reconnaît, à ses ambitions et à ses agissements, l'esprit du diable voudrait établir son règne sur les débris du trône de Dieu. Ici, armée de l'autorité royale; la assistante au trône des empereurs; chez nous, pourvue de la forme de gouvernement qui lui permet d'abuser de la force aveugle du nombre, elle n'a qu'un cri: « Sus à l'Eglise catholique! Mort aux Oeu-

Feuilleton du Journal de Roubaix DU 21 MAI 1876.

— 25 —

LES Chevaliers de l'écritoire

IX LES RESSOURCES DU JOURNALISME. (Suite).

Il lui semblait que ce volume le plaçait à sa véritable hauteur. Mais si des œuvres semblables, créées par le souffle puissant des pensées généreuses, sortent tout armées et toutes vivantes de l'âme qui les enfante, l'écrivain qui doit les livrer à la publicité, l'écrivain amoureux de son livre, ne veut le donner que parfait dans sa forme. Et la forme ne s'improvise pas. Le lenteur avec laquelle il élabore cette production capitale ne troubrait nullement Gabriel; elle lui semblait, au contraire, une preuve de force. Sans doute son emploi était pénible et lui suffisait à peine pour vivre; mais sa conscience demeurait paisible et il pouvait porter le front haut. Un regret, un seul, traversait cette âme forte et naïve: Xavière revenait souvent au souvenir de Gabriel. Il comprenait qu'il l'avait à jamais perdue...

Les paroles de Jean de Falais, l'expression de chagrin mêlé de remords avec lequel Rumisard lui avait tendu la main, la tristesse touchante de l'adieu d'Albine, et cette larme furtive qu'il avait cru voir rouler sous les paupières de mademoiselle de Méridac, tout lui disait: tu pouvais être de la famille!

Il avait refusé ce bonheur, fauché cette espérance, il avait fait plus que de donner sa vie pour la vérité, il avait sacrifié son cœur, sa félicité, son avenir... Et cependant il ne se lassait point, il ne se reboutait pas; il marchait, sourd aux avances du mal, aveugle pour les féeries dangereuses, seul avec son austère génie et sa noble pauvreté.

Un dimanche, sans qu'il y songeât, sans qu'il le cherchât, il se trouva sous le péristyle d'une église, à côté de la famille du banquier. Ce fut à la fois pour lui une joie et une souffrance. Que de gouttes de sang tomberaient plus tard de son cœur, un moment rafraîchi par la vue de Xavière!

mer dans sa chambre, courait aux environs de Paris, dans une fraîche campagne. Il avait besoin de silence des bois, du parfum des fleurs, du chant des oiseaux, de la vie active, murmure, suave, qui s'exhale de toute la nature; il eût étouffé entre des murs. Il aspirait des souffles pleins de poésie et d'inspiration, et quand il entra chez lui, il écrivit, tout d'un trait, un chapitre qui n'eut besoin ni de corrections ni de ratures: la Femme.

Il ne la plaçait ni trop haut dans les adorations, ni trop bas dans l'égotisme; il lui rendait sa vraie place, son trône au foyer de la famille, sa domination souriante. Il mettait dans ses mains le bonheur du père quand elle s'encourageait tout petit enfant; la destinée de l'homme fait quand elle devenait jeune fille, et qu'un regard, un sourire de sa mère suffit pour rendre l'espoir à un cœur brisé, et faire entreprendre de nobles choses à un lutteur courageux; il la mettait ensuite à la tête de la maison, dont elle est l'honneur et la reine; il trouvait que son autorité, pour paraître moins absolue que celle du mari, n'en était pas moins la véritable. Les enfants, les serviteurs, les ouvriers, tout marche et agit sous son impulsion.

Elle est le grand rouage de ce monde particulier: la famille, dont la réunion forme la société. Elle a charge d'âmes; elle incline les volontés naïves, elle joint les mains pour la prière et les œuvres pour l'aumône; elle soumet modeste-

ment son avis au mari, qui le repasse dans son esprit, et demeure tout surpris de la lucidité de cette intelligence qui brille sans bruit et sans jeter un blesant éclat, comme les lampes entourées d'un voile.

Il réunissait plus tard autour d'elle, ses enfants grandis, couvrant à leur tour sous l'aile de leur tendresse de petites créatures angéliques. L'autorité douce de la seule le gouvernait avec des sourires et des regards attendris. Ces vies de femmes commencées dans l'innocence s'éteignaient dans la dignité souveraine de la vertu.

Gabriel n'exaltait que ces femmes, ne vantait, n'élevait qu'elles. S'il était forcé par son sujet de parler de celles qui, selon la parole de madame de Staël, « portent le duell éclatant du bonheur », c'était pour les plaindre. Le voile convient mieux à leur front que le laurier. Elles sont des exceptions que nous devons plaindre; disait-il, parce qu'elles se sont détournées de la voie obscure, et que l'ombre est plus douce que les feux du soleil d'été.

Comme elles faisaient vite oublier celles où la femme ne nous est présentée que comme un jouet futile, un hochet d'un prix plus ou moins élevé, dont la destinée est de charmer le regard blasé de l'homme, sans prétendre à rien de plus!

Quelle amende honorable faite à la dignité de la mère, à la grâce modeste de l'épouse, à la pureté de l'enfant, à la sainteté de l'aïeule!

Après avoir lu tant de volumes dans lesquels la femme est tour à tour méprisée, exaltée, foulée aux pieds, annihilée; après que chacun s'est cru en droit de lui jeter la pierre de la lapidation ou de la couronner de fleurs fausses et fanées, il eût été vraiment sain et utile de voir paraître ce livre la Vérité, dans lequel toutes les grandes questions morales et sociales, religieuses et politiques, se trouvaient discutées avec autant de justice que d'élevation.

les choses les plus saintes, de parler du clergé avec un souverain mépris, de la puissance du Pape comme d'une vieille souquenille usée, et de la présence d'un prêtre au lit des mourants comme d'un épouvantail dont ils défendaient qu'on les effrayât.

Il jugeait bien son siècle, Jean de Falais!

En servant la corruption, il récoltait la fortune.

Non-seulement on l'acceptait, mais on le désirait, on le flattait. Il avait des admirateurs fanatiques et des disciples passionnés. Sa fortune s'échafaudait presque sans qu'il s'en occupât. Son nom au bas de la liste des membres d'un comité pour une Compagnie d'assurances, un article de lui sur une combinaison financière, s'évaluaient comptant.

Il n'avait plus la peine de semer pour faire la récolte.

Le silence qu'il garda jadis sur la complicité du Rumisard avait été la plus habile affaire de sa vie. Maintenant en toute sécurité, il travaillait à son œuvre de démon. Il avait le temps, il possédait l'autorité. Dix ans de baigne bronzent sans retour les natures comme la sienne. (A suivre).